

CALENDRIER

À partir du 9/09	Ouverture de l'Oasis sur le temps du déjeuner
Du 9 septembre au 24 septembre	Tests de positionnement en mathématiques et en français en 2 ^{nde} , 6 ^e et 4 ^e
Samedi 14 septembre	Cours OFEPAL 8h30 – 11h30 (voir plus bas)
Mardi 17 septembre	Distribution des PC aux élèves de 2 ^{nde} de 14h30 à 15h30 Assemblée générale de l'APEL à 17h30 au M'eating
Mardi 17 septembre Jeudi 19 septembre	Réunion des délégués lycéens de 17h10 à 18h00 en B26 Réunion des délégués collégiens de 16h15 à 17h05 en B26
Vendredi 20 septembre	Visite de la chapelle à 16h10 pour les nouveaux élèves de 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , 1 ^e et T ^{ale} . Messe de rentrée à 17h à la chapelle – bénédiction des sacs et des cartables

« Du courage, du sacrifice, de la détermination, de l'engagement, de la force, du cœur, du talent, du cran. C'est de ça que les petites filles sont faites. Au diable la douceur et les paillettes ! »

Simone Biles

Infos générales

Ouverture de l'Oasis

L'Oasis réouvre sur la pause du déjeuner. Les horaires seront à retrouver sur le panneau d'information du collège dans la cour et du lycée au M'eating.

Pour les élèves du collège, il faudra s'inscrire auprès de Mme Hackenschmidt ou de Mme Nock directement dans la cour avant le passage au self. M. Tricot attendra devant l'ascenseur de la cour à 12h30 pour emmener les inscrits du jour à l'Oasis. Il reste formellement interdit de se déplacer sans adulte dans les couloirs.

Pour les lycéens, merci d'attendre au M'eating que M. Tricot passe récupérer le groupe à 12h30 ou à 13h20 pour les élèves de 2^e.

Tests de positionnement pour les 6e, 4e et seconde

Entre le 9 et le 24 septembre, les élèves de 6^e, 4^e et seconde passeront un test de positionnement en français et mathématiques. Il est indispensable de disposer d'écouteurs filaires avec une prise mini jack 3,5 mm.

Connexion à MonBureauNumerique (MBN)

Les codes de connexion pour les comptes parents ont été distribués le 31 août aux responsables légaux qui ne se sont jamais connectés à MBN.

Pour les comptes élèves :

- Les élèves scolarisés au collège ou au lycée Notre-Dame pour la première fois et qui n'ont jamais utilisé MBN ont reçu leurs codes via le professeur de technologie ou via le professeur principal.
- Les autres élèves conservent les mêmes codes que l'an passé. S'ils ne les retrouvent plus, ils doivent le signaler rapidement à leur professeur principal.

En cas de difficulté de connexion, merci de consulter le tutoriel se trouvant sur la page d'accueil du site de Notre Dame : www.notredame67.com

Élections des délégués

Au collège et au lycée, toutes les classes éliront deux délégués (mais pas de suppléant) et un éco-délégué. Les élections devront être organisées par le professeur principal avant le 13 septembre. La première réunion des délégués aura lieu le 19 septembre à 16h15 pour les collégiens et le mardi 17 septembre à 17h10 pour les lycéens en salle B26.

Casques audio / Téléphone portable / Oreillettes / Couvre-chef

Il est rappelé que les casques audios, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont autorisés ni dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au M'eating pour les lycéens. Le port d'un couvre-chef (bonnet, casquette, foulard...) est interdit dans les bâtiments.

Modifications d'emploi du temps

Les informations liées aux changements d'emploi du temps sont signalées sur MBN dans les plannings des cahiers de textes et sur l'article « modifications » sur la page d'accueil.

Récréations du matin et de l'après-midi

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Tout élève contrevenant sera sanctionné. Les élèves ne doivent pas stationner sous le porche, dans les couloirs ou aux toilettes.

Sortie de l'établissement

Une fois entré dans l'établissement, l'élève externe ou demi-pensionnaire n'a pas le droit de sortir avant 11h. En cas d'absence de professeur ou d'heure creuse dans l'emploi du temps, l'élève travaille au M'eating pour les lycéens ou en permanence pour les collégiens jusqu'à 11h.

En cas d'annulation des cours de l'après-midi, la prise du repas de midi est obligatoire pour les demi-pensionnaires.

Certificats de scolarité

Les certificats de scolarité ne seront pas distribués à l'ensemble des élèves. Ils sont délivrés à la demande à l'accueil pour tous les élèves qui en ont besoin.

Badges de cantine

Afin de protéger vos badges de cantine nous vous suggérons de les insérer dans une pochette plastique ou de les plastifier. Les lycéens peuvent photographier leur badge et présenter la photo avec leur téléphone lors du pointage.

CDI – horaires d'ouverture

Lundi et mardi : 8h à 11h55 et 12h30 à 18h

Jeudi et vendredi : 9h à 11h55 et 12h30 à 18h

Mercredi : Fermé

Les collégiens ne sont pas autorisés à se rendre au CDI pendant les récréations.

L'accès au CDI pour les collégiens pendant la pause méridienne **de 13h10 à 14h05** se fait par voie d'inscription au préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 11h55 dans la cour.

Les lycéens peuvent se rendre au CDI pendant les récréations.

Association sportive

L'association sportive fonctionne sur la base du volontariat les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h10 à 14h05 au gymnase du collège lycée Notre-Dame, sur certaines soirées à l'extérieur de l'établissement et certains mercredis après-midi.

Différentes activités sportives (futsal, badminton, volley-ball, etc...) seront proposées sur l'ensemble de l'année scolaire (changement d'activités après chaque période de vacances scolaires).

Le planning est à consulter sur les tableaux d'affichage collège et lycée tout au long de l'année.

Les tarifs sont applicables dès le mois d'octobre, le mois de septembre étant consacré à une découverte gratuite des activités.

Les papiers expliquant les modalités d'inscription (formules et tarifs) vous seront distribués ultérieurement.

Pour s'inscrire : fiche d'inscription pour l'Association sportive à récupérer auprès des enseignants au gymnase sur les créneaux de fonctionnement de l'AS (voir affichage).

Echanges individuels en pays germanophones

Les programmes d'échanges individuels scolaires sont encouragés dans les collèges et lycées de l'académie. Chaque année, 700 à 800 élèves de l'académie participent à un échange individuel scolaire en pays germanophones, grâce aux dispositifs proposés par le Rectorat - Darilv et par l'OFAJ.

C'est l'échange d'un élève sur temps scolaire, organisé indépendamment des autres élèves, avec un partenaire germanophone du même âge. L'élève français effectue un séjour chez son partenaire et

l'accueille réciproquement dans sa famille pour la même durée. Les deux élèves vont ensemble à l'école dans chacun des deux pays.

Informations complémentaires :

<https://www.ac-strasbourg.fr/echanges-individuels-en-pays-germanophones-121679>

Inscriptions en ligne du 9 septembre au 13 octobre 2024

Visite de la chapelle

Pour les nouveaux élèves du collège et du lycée qui le souhaiteraient, une visite de la chapelle de l'établissement est proposée avec M. Tricot à 16h10 le vendredi 20 septembre.

Les élèves de 6^e et de 2^e ne sont pas concernés, une visite particulière leur sera proposée directement avec leur professeur de culture religieuse.

SPECIAL COLLEGE

Accès à l'établissement

Les élèves qui n'ont pas cours de 8h à 9h et arrivant dans l'établissement entre 8h et 8h45 doivent se rendre en salle de permanence.

Dispositif « devoirs faits » pour les 5e, 4e et 3e

La permanence sera ouverte aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e dès le lundi 9 septembre de 13h10 à 14h00 pour faire l'ensemble de leurs devoirs dans le calme. Ce temps est accompagné par une enseignante d'anglais le lundi et mardi, de mathématiques le jeudi et d'allemand le vendredi. Les élèves rencontrant des difficultés particulières dans ces disciplines pourront ainsi trouver une aide spécifique qui peut être élargie aux autres matières.

Conseil de vie collégienne (CVC)

Les élèves souhaitant se porter volontaire pour être sentinelle ou animateur au CVC peuvent récupérer des feuilles de candidatures au Bureau de la Vie Scolaire (BVS). Une fois complétées, elles seront à déposer au BVS.

Informations à consulter

Les informations concernant le collège se trouvent sur les panneaux dans la cour, sur la façade des casiers, ainsi que sur les écrans de la cantine.

Casiers

La zone des casiers est autorisée uniquement pour récupérer ou déposer ses affaires. En aucun cas elle est une zone de loisirs.

Tablettes numériques

Il est interdit d'utiliser les tablettes en dehors des salles de classe. Tout usage dans la cour ou les couloirs sera sanctionné. La tablette doit être rangée à chaque inter cours ou récréation. Par ailleurs, nous vous rappelons que votre sac ne doit pas être laissé sans surveillance ou sous la pluie. En classe, la tablette doit être utilisée à plat sur la table.

Aide à table

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 4^e ou de 3^e pour aider les enfants de CP à prendre leur repas de 12h35 à 13h10. Les élèves disposés à rendre ce service certains jours de la semaine pendant une période donnée doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Les élèves pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

SPECIAL LYCEE

Aide aux devoirs pour les collégiens

Vous pouvez aider les collégiens à faire leurs devoirs lors de l'étude du soir en salle de permanence de 16h10 à 18h00 contre la gratuité du repas de la demi-pension. Les candidatures sont à déposer à Madame Rousseau au BVS.

Permanence de la pause méridienne

La permanence pour les lycéens est assurée par des professeurs qui pourront aider à retravailler des notions vues en cours. Les travaux de groupe y sont autorisés dans le calme. Elle se tient en salle de permanence.

- Pour les premières et les terminales : de 12h20 à 13h05 avec M. Cardey (lundi), Mme Chanal (mardi et vendredi), Mme Huber (jeudi)
- Pour les secondes : de 13h10 à 14h00 avec Mme Degert (lundi), Mme Wagner (mardi), Mme Stachnik (jeudi), Mme Huber (vendredi)

Rappel du règlement intérieur

Nous vous rappelons qu'il est interdit de sortir de l'établissement pendant les récréations du lycée ou pendant une heure de permanence entre deux cours.

Horaires du mercredi après-midi.

Nous vous rappelons les horaires de cours du mercredi après-midi :

S1 : 12h45 – 13h40 / S2 : 13h40 – 14h35 / S3 : 14h35 – 15h30 / S4 : 15h45 – 16h40 et S5 : 16h40 – 17h35.

Merci de respecter ces horaires.

Spécial Secondes

Distribution des ordinateurs portables par la Région Grand Est

Le 17 septembre aura lieu la distribution des ordinateurs portables dans le cadre du programme Lycée 4.0. Prévoir un **sac cabas** pour le transporter dans son carton d'emballage. Le **carton d'emballage** est à conserver jusqu'en terminale, il est nécessaire pour pouvoir faire valoir la garantie.

Les **conditions d'application de la garantie** se sont durcies cette année. Pour qu'elle puisse être appliquée, l'ordinateur ne doit présenter aucun impact visible sur sa coque extérieure.

Calculatrice en seconde

Les programmes de mathématiques du lycée imposent l'utilisation d'une calculatrice graphique disposant du mode examen.

Les professeurs de la matière préconisent l'achat d'une calculatrice de la marque Texas Instrument :

- TI-82 Advanced pour les élèves ne souhaitant pas prendre la spécialité mathématique après la seconde (prix indicatif 50€) ;
- ou TI-83 Premium CE pour les élèves souhaitant prendre la spécialité mathématique après la seconde (prix indicatif 75 - 80€).

Afin de pouvoir aborder le programme dans de bonnes conditions, il est souhaitable que l'achat soit fait pour le 18 septembre.

Spécial Premières

Note de stage

La note de stage des élèves de seconde de l'année 2023-2024 apparaîtra sur le bulletin du 1^{er} trimestre en EMC.

Spécial Terminales

Prépas OFEPAL

Les prépas OFEPAL pour les élèves de Terminale commencent ce samedi 14 septembre 2024 à 8h30 dans les lieux suivants :

- Prépa Écoles d'Ingénieurs : à l'ICAM - 2 rue de Madrid, 67300 SCHILTIGHEIM.
- Prépa Sciences Politiques et Prépa Santé-Bio : au Collège Saint – Etienne, 2 rue de la pierre large.

Les cours sont répartis sur 8 samedis de 8h30 à 11h30 : 14.09.2024 / 28.09.2024 / 05.10.2024 / 12.10.2024 / 16.11.2024 / 23.11.2024 / 07.12.2024 / 14.12.2024.

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 09 septembre.

Le formulaire d'inscription en ligne est toujours actif pour permettre aux retardataires de faire le nécessaire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfWSAMTAB8-F7qTRFNAAoz3mdx2IPPqlaWQSaBbYRvGh2ZHXw/viewform>